

Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Arrêté du 18 juillet 2016 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,
Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, notamment son article 142;
Vu le décret n° 2010-1525 du 8 décembre 2010 relatif aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, notamment son article 3;
Vu l'arrêté du 30 août 2013 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics;
Vu la proposition du premier président de la Cour des comptes en date du 6 juillet 2016,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Cahuzac (Francis), conseiller maître, est nommé vice-président du comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics.

Article 2

Le directeur des affaires juridiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait à Paris, le 18 juillet 2016.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des affaires juridiques,
J. MAIA